

Nouvelles brèves

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **142 (1997)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelles brèves

Etranger

Concentrations et gains dans l'industrie d'armement

■ Selon des estimations de l'Aerospace Industries Association, l'industrie américaine d'armements aériens aurait enregistré des gains records en 1996. A la suite d'importantes transactions, ce secteur est dominé par trois grands groupes : Boeing Co., qui se profile comme le principal constructeur d'avions militaires et d'électronique d'armement, Lockheed Martin Corp (avions, missiles, sondes spatiales) et Raytheon Co (électronique). Ce dernier groupe a repris l'entreprise d'armement de Hughes Electronics dont le chiffre d'affaires annuels était de 6,3 milliards de dollars et qui occupait 40 000 collaborateurs. La reconfiguration semble terminée aux Etats-Unis ; les trois nouveaux groupes sont nettement plus importants que leurs concurrents européens. (Office central de la défense, *Situation et évolution*, 29 janvier 1997)

Des méga-fusions

■ A peine la fusion entre Boeing et Mc Donnell Douglas a-t-elle reçu l'aval des autorités américaines que Lockheed Martin et Northrop Grumman annoncent leur rapprochement et la création du premier groupe mondial d'armement. Fin de la guerre froide et réductions des dépenses militaires obligent, seuls survivront les groupes qui pourront réaliser des économies tout en effectuant les investissements nécessaires aux re-

cherches indispensables pour assurer le renouvellement. L'Europe, qui avait su garder son rang grâce à sa capacité d'innovation, est en perte de vitesse. Le nouvel ensemble avec un chiffre d'affaires de 37 milliards de dollars devance Boeing-Mac Donnell (18 milliards) et Raytheon (12 milliards). British Aerospace est deux fois plus petit. Dassault et Aerospaciale sont sur le côté de la route. (*Le Figaro*, 7 juillet 1997).

Les armes biologiques, de nouveau d'actualité ?

■ Ces derniers temps, les développements de la biotechnologie dans le domaine des gènes ouvrent de nouvelles possibilités de production d'armes biologiques, ce qui implique des risques accrus, mais également de nouvelles possibilités de les identifier et de prendre des contre-mesures. De nouvelles méthodes permettent de produire en grandes quantités des micro-organismes modifiés génétiquement. Aujourd'hui, il est acquis que plusieurs Etats, malgré la signature de la convention de 1972 sur les armes biologiques, développent de tels moyens. Dans le même temps, il est possible que des groupes terroristes disposent d'armes biologiques et que leurs actions touchent la Suisse.

Système de détection de toxiques de combat

■ Les agents chimiques sont décelables par des systèmes utilisant l'absorption différentielle d'un rayonnement laser rétrodiffusé sur des obstacles na-

turels (cibles de terrain, particules contenues dans l'air). Un imageur thermique analyse le rayonnement naturel infrarouge qui est modifié par l'interposition d'un nuage de vapeurs toxiques. Grâce à un traitement en temps réel de l'image, on peut visualiser le nuage et son évolution. Dans l'avenir, on peut imaginer des capteurs prépositionnés, couplés à des balises émettrices. (Bruno Despagne : « La protection passive contre les armes biologiques et chimiques », *L'armement*, mars 1997).

L'IFOR devient la SFOR...

■ Le 20 décembre 1996 s'achevait le mandat de l'IFOR en ex-Yougoslavie. Dans la foulée naissait la SFOR (Stabilization Force), avec la mission de surveiller le respect de l'armistice. Avec quelque 30 000 hommes, la SFOR aligne la moitié des effectifs de l'IFOR, soit 3 brigades (20 000 hommes) et une force d'intervention rapide (9000 hommes) stationnée en Hongrie et en Italie. Des moyens aériens sont prévus pour le soutien des formations terrestres. Les Etats-Unis fournissent 8500 hommes, la Grande-Bretagne 5000, l'Allemagne 3000, la France, l'Italie 1900, l'Espagne 1300 et le Canada 1200... Des contingents de moins de 1000 hommes ont été fournis par la Scandinavie, les Etats d'Europe centrale, par la Turquie et la Russie.

Evolution technologique dans la guerre aérienne

■ Après 2020, il y aura des avions de combat sans pilote pouvant supporter des accélérations

rations de 20 G. Ces engins seront plus petits que des avions classiques, ce qui augmentera leur furtivité. Ils voleront à Mach 12 ou 15 pour attaquer en quelques minutes des objectifs lointains, lâchant leurs missiles à vitesse subsonique. Il faudra aussi disposer d'avions de transport pour les conflits de faible intensité, capables de parachuter avec une précision de 10 à 20 mètres à partir d'une altitude de 6000 mètres.

Les bombes à laser pour objectifs ponctuels utiliseront le système de navigation GPS (*Global Positioning System*), identifiant la cible et la frappant avec une précision de quelques centimètres. (*Survival*, organe de l'Institut international d'études stratégiques de Londres, printemps 1997)

Suisse

Assurance-maladie et service militaire

■ Extrait d'une lettre de lecteur dans le bulletin d'une grande assurance : « Le remboursement des primes en cas de service militaire, je le trouve choquant, sauf s'il y a perte de gain. Ce sont surtout les cadres supérieurs qui accomplissent autant de jours de service. Et ceux-ci sont en général suffisamment aisés pour pouvoir acquitter les primes (...). [Votre compagnie] ne serait-elle pas mieux inspirée, au lieu de gâter les vieux prébendiers, de faire parvenir l'argent ainsi économisé aux membres de la caisse qui sont dans le besoin ? »

Réponse de l'assurance : « Relevons qu'il ne saurait être judicieux, en principe, d'être assuré en même temps auprès de deux assureurs. Le Conseil fédéral l'a également reconnu et a réintroduit l'ancienne réglementation avec effet au 1^{er} janvier 1997. La réduction des primes en cas de service militaire profite en premier lieu aux jeunes adultes qui accomplissent leur école de recrues. (...) Le fait qu'un cercle (minime) de personnes issues de milieux plus aisés en tirent également profit ne peut être évité eu égard au principe du traitement légal de tous les assurés. La part des cadres supérieurs qui bénéficient de cette réduction est toutefois minime par rapport aux recrues. »

Nouvelles du DMF

■ Au 30 septembre 1997, le DMF comptait 16 541 collaborateurs, soit 3633 personnes de moins qu'en 1990. Lors du troisième trimestre de l'année en cours, la réduction a été de 15 personnes. Dans l'ensemble, seules 67 personnes, soit le 1,8 %, ont dû être licenciées. Le Conseil de direction du DMF vise toujours à ramener les effectifs du personnel à 15 000 en 2001. En l'an 2000, les dépenses du DMF (y compris celles de l'armée) représenteront 10 % des dépenses de la Confédération (36 % en 1960, 12 % en 1995).

■ Le DMF et l'armée sont présents sur Internet avec une page d'accueil et quelque 150 pages-pilotes en allemand, français, italien et parfois en anglais. Elles peuvent être consul-

tées en composant : [http : www.admin.ch/armee](http://www.admin.ch/armee).

■ Le DMF vient de publier un dépliant de bonne facture intitulé *Pour nous. L'armée suisse. Les chiffres, les données, les faits*. Il publie également depuis peu une brochure *Environnement Info*. On peut les obtenir en s'adressant à DMF-Info, 3003 Berne.

■ Trois fois par année, l'Office femmes dans l'armée édite dans les trois langues nationales un bulletin d'information qui peut être obtenu gratuitement (adresse Office FDA, Rodmattstrasse 110, 3003 Berne, FAX 031 324 32 22).

■ Lors du festival international du film militaire qui s'est tenu à Bucarest, 26 nations et 53 productions ont concouru. Le Service cinématographique de notre armée a obtenu le premier prix dans la catégorie « Instruction » avec une vidéo intitulée *Attention avalanches*.

■ Le col EMG Wyrsh a succédé au col EMG Staubli à la tête des 63 Bérêts jaunes suisses engagés à Sarajevo, Mostar, Tuzla, Bihac et Banja Luka jusqu'à la fin 1997.

Société suisse des officiers : date de la prochaine assemblée des délégués

La prochaine assemblée des délégués de la Société suisse des officiers aura lieu à Berne, le 20 juin 1998.